

La loi de la modernisation de l'économie oblige les sociétés à déclarer leurs enseignes et affichages. La TLPE remplace la TSA, la TSE et la taxe sur les véhicules publicitaires. Pour les communes, une aubaine fiscale mais dans la pratique, une taxe complexe à mettre en œuvre et administrativement lourde à gérer.

GESTION DES COMMUNES



Détails des fonctionnalités et des services associés

Gestion et édition:

- Récupération d'une grille tarifaire par année et par commune et mise en ligne des délibérations
- Calcul du montant de la taxe par « enseigne » ou « entreprise »
- Suivi du parc publicitaire, supports (importation saisie ou importation des supports)
- Historisation, gestion et stockage des données
- Edition des titres exécutoires pour chaque redevable, accompagné du justificatif des calculs et ou des photos
- Gestion des litiges
- Edition des états récapitulatifs exportables sous Excel et envoi au service de la trésorerie
- Rapports, statistiques
- Calculs des surfaces et budget prévisionnel

Formation :

- Formation des personnels en charge de la perception de la TLPE
- Hot line dédiée N° 0 820 20 99 30
- Conseil expert sur la RLP (Règlement Local de Publicité)

Services associés:

- inventaire des supports sur le terrain et prise de vue et stockage des données
- Géo-référencement des enseignes au gps

De l'inventaire, la déclaration pré remplie

à

l'avis d'imposition

LOCALISATION DU DISPOSITIF		DISPOSITIF	NATURE DU DISPOSITIF	DESCRIPTION DU DISPOSITIF (1)	Durée	SURFACE	
Adresse du Dispositif	Ref. Catastrale	Oui/Non	ENSEIGNE	Descriptif, commentaires	nombre de mois	hauteur (en mètre)	Surface (en mètre)
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							
PERLOIS							

IMPUTATION	SOMME NETTE	T.V.A	MONTANT
	HORS PAGES		T.T.C.
1	4 842,00		4 842,00
TOTAL	4 842,00		4 842,00

